



Education

Retrouvez-vous sur cette page des informations et ressources en matière d'éducation, diagnostic et formations universitaires

Formations universitaires

DIU AUTISME – BORDEAUX, MONTPELLIER, TOULOUSE III



OBJECTIFS

Le trouble du spectre de l'autisme (TSA), qui appartient à la catégorie des troubles du neurodéveloppement, concerne 1 enfant sur 100. L'évolution de l'état des connaissances a considérablement modifié l'abord clinique du TSA et les modalités d'accompagnement.

Le programme d'enseignement de ce DIU s'appuie sur une approche pluridisciplinaire et multidimensionnelle, avec les objectifs suivants :

- Acquérir les connaissances générales sur le TSA, dans une approche vie entière en référence aux recommandations et aux données les plus récentes de la littérature internationale
- Connaître les principaux outils du dépistage, et du diagnostic fonctionnel ainsi que les approches de prise en charge et d'accompagnement
- Connaître les éléments de parcours des usagers avec TSA, les dispositifs et structures impliqués dans ce parcours, et l'aide à leurs aidants
- Permettre aux acteurs des différents champs (sanitaires, médicosocial, social et associatifs) et aux différents métiers et aux différents services de se rencontrer et de partager leurs expériences professionnelles

DURÉE

<https://ceand.chu-montpellier.fr/fr/education>

2 années universitaires de 3 modules de 2 jours par an (2 jours à Bordeaux, 2 jours à Montpellier, 2 jours à Toulouse) ; 3 séminaires/conférences par an (au moment des modules) ; l'examen écrit de 1h en fin de deuxième année (en juin).

PEUVENT S'INSCRIRE

En Formation initiale : Etudiants en DES (psychiatrie, pédiatrie, médecine générale..) et en option pédopsychiatrie ; étudiants en cours de cursus à partir de bac + 4 (après examen du dossier par la commission pédagogique), étudiants étrangers titulaires d'un diplôme équivalent (après examen du dossier par la commission pédagogique) ;

En Formation continue : Médecins psychiatres, pédopsychiatres, pédiatres, généralistes, de Santé Scolaire ou de P.M.I., etc... inscrits au Conseil de l'Ordre, psychologues titulaires d'un DESS, d'un Master professionnel ou de Recherche, autres professionnels tels que : infirmiers, puéricultrices, orthophonistes, psychomotriciens, éducateurs, chefs de services, titulaires d'un diplôme du deuxième cycle (ou d'un niveau équivalent après examen de dossier par la commission pédagogique), responsables d'associations qui interviennent dans le champ de l'autisme (après examen du dossier par la commission pédagogique).

VALIDATION

Examen de 1ère année : Contrôle continu (assiduité, participation aux échanges, présentation d'expériences)

Assiduité, 4 points retirés par jour d'absence.

Examen 2ème année : Contrôle continu (assiduité, participation aux échanges, présentation d'expériences).

Assiduité, 4 points retirés par jour d'absence et : Ecrit d'1 heure avec 12 QROC) = 50 % de la note finale.

COMMISSION PÉDAGOGIQUE

L'inscription des candidats est soumise à l'autorisation de la Commission Pédagogique du D.I.U.

Coût par année : 360€ formation initiale des internes ; 700€ formation initiale ;

<https://ceand.chu-montpellier.fr/fr/education>

1400€ formation financée (+ droit universitaire)

INSCRIPTIONS

MONTPELLIER : Monique LESIEUR monique.lesieur@umontpellier.fr Tel: 04 67 02 88 10
/ 04 34 43 36 91

cent-ress-autisme@chu-montpellier.fr Tel: 04 67 33 99 68

TOULOUSE : Marion GALINDO raynaudjp.sec@chu-toulouse.fr Tel : 05 61 77 60 55

BORDEAUX : Danièle LACHISE formationcra-aquitaine@ch-perrens.fr Tel : 05 56 56
31 89

Télécharger le Programme détaillé

Télécharger la Plaquette

DU TND CHEZ L'ENFANT ET L'ADOLESCENT – MONTPELLIER



LES OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances générales sur les troubles du neurodéveloppement, en référence aux recommandations et aux données les plus récentes de la littérature internationale
- Connaître les principaux outils du dépistage, et du diagnostic fonctionnel ainsi que les approches de prise en charge et d'accompagnement
- Développer des savoir-faire et des savoir-être relatifs aux approches diagnostiques et thérapeutiques.
- Permettre aux acteurs des différents champs (sanitaires, médicosocial, social et associatifs, libéraux) et aux différents métiers de se rencontrer et de partager leurs expériences professionnelles

PROGRAMME DES COURS ET TRAVAUX DIRIGÉS

Module I décembre 2020 : Concepts de base du développement

normal/Approches cliniques des troubles du développement, Module II février 2021

: Trouble du développement intellectuel/Trouble du spectre de l'autisme, Module III

mai 2021 : Trouble de l'attention/Hyperactivité, Module IV juin 2021 : Troubles du langage oral et écrit, Module V novembre 2021 : Trouble d'acquisition de la Coordination ; Dyscalculie et troubles neurovisuels, Module VI février 2022 et Module VII mai 2022 : Modules appliqués.

Stage : 2 jours durant la deuxième année dans des services spécialisés dans les troubles du neurodéveloppement.

ORGANISATION ET CALENDRIER

L'enseignement comporte 7 modules de 2 jours consécutifs (jeudi de 8h00 à 17h00 et vendredi de 8h00 à 17h00).

VALIDATION

Contrôle continu : 1ère année validation sur présence obligatoire.

2ème année : Avoir validé l'enseignement théorique et pratique (stage de 4h en 2ème année) et avoir obtenu au moins la moyenne à l'ensemble des modalités de contrôle. Epreuve écrite d'1h30 fin Juin 2020.

PERSONNES CONCERNEES

En Formation Initiale : Etudiants en DES de psychiatrie, pédiatrie, et en DESC de pédopsychiatrie ou en cours de cursus à partir de bac + 3...) Étudiants étrangers titulaires d'un diplôme équivalent (après examen du dossier par la commission pédagogique) ;

En Formation Continue et Individuelle Continue : Médecins psychiatres, pédopsychiatres, pédiatres, généralistes, de Santé Scolaire ou de P.M.I., etc... inscrits au Conseil de l'Ordre , psychologues titulaires d'un DESS, d'un Master professionnel ou de Recherche, autres professionnels tels que infirmiers, puéricultrices, orthophonistes, psychomotriciens, éducateurs, chefs de services, titulaires d'un diplôme du deuxième cycle (ou d'un niveau équivalent après examen de dossier par la commission pédagogique, responsables d'associations qui interviennent dans le champ des troubles du neurodéveloppement (après examen du dossier par la commission pédagogique).

INSCRIPTIONS

<https://ceand.chu-montpellier.fr/fr/education>

Coût par année universitaire 700€ formation médicale continue non financée,
1400€ formation médicale continue financée, (+ droits bibliothèque).

Toute candidature est soumise à l'approbation de la Commission Pédagogique à partir d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae à adresser à l'enseignant responsable du D.U. : Professeur Amaria Baghdadli.

Renseignements : 04.67.02.88.10 - 04.34.43.36.91

E-mail : monique.lesieur@umontpellier.fr

Les inscriptions définitives se dérouleront de 1er juillet au 4 décembre 2020, Faculté de Médecine :

04.34.43.35.44 - 04.34.43.35.43

Pour une inscription en formation continue, Département de Formation Continue :

04.34.43.35.56 ou 04.34.43.35.91

Télécharger le Programme détaillé

Télécharger la Plaquette

Actualités

Ressources utiles

CENTRE D'EXCELLENCE SUR L'AUTISME ET LES TROUBLES DU NEURO-DÉVELOPPEMENT

CHU de Montpellier
SMPEA Peyre Plantade
291 avenue du Doyen Giraud
34295 Montpellier cedex 5